

Session 2 : les acteurs du Projet de Service

**Mise en œuvre du Projet de Service Pôle  
Santé Travail – Rôles et missions des ASST –  
Prestations et compétences harmonisées**



Résumé en lieu et place du texte des Actes  
en raison des délais d'impression

**Didier DEBARGE** – *Coordinateur Pluridisciplinarité Générale – Pôle Santé Travail – Lille*

**Nadège MILLEVILLE** – *Responsable Formation et Recrutement – Pôle Santé Travail – Lille*

**Philippe COINTE** – *Référent métier ASST – Pôle Santé Travail – Lille*

## INTRODUCTION ET OBJECTIFS

- Présentation rapide du service.
- Rappel synthétique du Projet stratégique du service suite aux rapprochements des 6 services

## METHODOLOGIE UTILISEE

L'accent sera mis sur les compétences ASST (Assistant Service Santé Travail) pour répondre au Projet stratégie. Fiches Actions qui définissent les prestations et les besoins. Etats des lieux réalisés par le service qualité. Il a permis de mettre en évidence les différences de prestations et de compétences, l'écart entre le réalisé et l'attendu et la nécessité d'harmoniser les pratiques et les compétences.

Pour y parvenir :

- Une organisation stratégique a été mise en place autour du coordinateur pluridisciplinarité générale et des coordinateurs pluridisciplinaires chargés de Projets dont les travaux sont validés par la commission pluridisciplinaire.
- Des groupes de travail composés d'acteurs terrain (Médecins du travail, ASST et IPRP), accompagnés par les services formation et qualité, ont contribué à la réalisation des objectifs.

- Des outils mutualisés et une communication métier ont été créés (partage documentaire sur l'intranet).
- Une organisation opérationnelle a permis l'application des procédures et protocoles pour chaque type d'intervention par la création du poste de référent métier ASST.

### **ACTIONS ET/OU RESULTATS**

La collaboration avec le service formation a débouché sur la création de la fiche de poste ASST qui décline le rôle des ASST autour de deux types de compétences :

- Le socle commun, liée à la formation de base des ASST pour répondre au Pack Santé et l'équipe locale
- Les CTS (Compétences Techniques Spécifiques) actions en lien avec les IPRP du Pôle d'expertise.

Après une présentation du service formation, sera abordé le programme de formation pour une professionnalisation du métier.

- Parcours individuel dont les contenus ont été créés en interne avec implication des acteurs.
- Tutorat et accompagnement. Formation sur mesure rendant possible la mise en place de cette pratique.
- Evaluation de la compétence à l'issue de la formation par l'encadrement.
- Des ASST formatrices des actions du socle commun, après un parcours de formation de formateur et de tuteur, transfèrent et évaluent les connaissances.
- Les niveaux de formation, Initiale (complète avec tutorat) ou continue (mise à niveau) en fonction des compétences déjà acquises.
- Données chiffrées.

### **DISCUSSION – CONCLUSION**

Mise en perspective des objectifs futurs : le parcours de formation des Compétences Techniques Spécifiques (CTS), l'évaluation continue des compétences et entretiens individuels.